

DEPARTEMENT
DES
ALPES-MARITIMES

EXTRAIT

Du Registre des Délibérations du Comité du
Syndicat Mixte Ecole Départementale de Musique des Alpes-Maritimes

Séance du 09 Octobre 2006

Objet : L'an deux mille six et le **neuf Octobre**
à **17 heures 30**

**Acquisition
Matériel de
Musique**

**Le Comité Syndical du Syndicat Mixte, s'est réuni au nombre prescrit
par le règlement, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de
Monsieur Jean THAON**

Présents ou représentés :

0610/04

**MM. THAON, BALDINI, BLANCHI, ESTROSI, FALIBOIS, FRERE,
GINESY, MARY, MANFREDI, PAUGET, VICTOR,
MMES ALLAVENA, BRUN, FORESTIER, GIUDICELLI, RAYBAUD,
RENAUDO, ROUQUIER, SOMARIA, STEFANI.**

Le Président précise que, l'essentiel du matériel de l'Ecole Départementale (constitué d'instruments de musique naturellement fragiles) étant soumis à une utilisation intensive et à de rudes contraintes (variabilité climatique du haut et moyen pays, fréquence des transports, multiplicité des utilisateurs successifs notamment des enfants), il est indispensable d'envisager un renouvellement partiel de ses stocks.

Il indique que l'administration a réalisé un devis d'un montant de 35 000 euros ht et propose que soient sollicités le Conseil Régional et le Conseil Général pour qu'ils nous aident à la réalisation de ce programme d'investissement comme ils l'avaient déjà fait dans le passé.

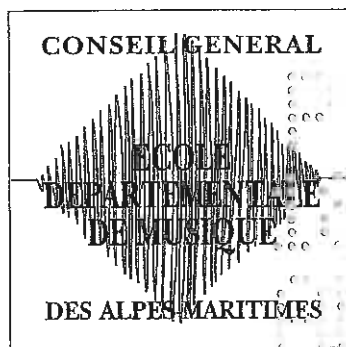
Ouï l'exposé du Président, et après en avoir délibéré, le Comité :

- Sollicite du Conseil Régional PACA et du Conseil Général des Alpes-Maritimes une subvention d'investissement pour pouvoir réaliser ce programme indispensable au bon fonctionnement de l'Ecole Départementale de Musique des Alpes-Maritimes dont le montant hors taxe s'élève à 35 000 euros (trente cinq mille euros).
- Autorise le Président à signer tout document relatif à cette opération.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les Membres présents.
Pour extrait certifié conforme au registre,

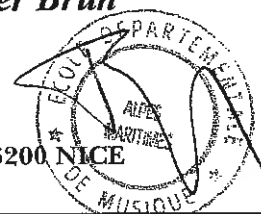




**DEVIS DESCRIPTIF ET ESTIMATIF DES ACHATS DE MATERIEL
2006/2007**

Type et nature	Quantité	Prix Unitaire	Prix TTC
Piano			
Piano droit	2	3000 €	6000 €
Sièges hydrauliques	5	300 €	1500 €
Instruments pour élèves			
Flûte en sol	1	2300 €	2300 €
Saxophone soprano courbe	1	2500 €	2500 €
Trompette Si B	4	500 €	2000 €
Bugle	1	1300 €	1300 €
Violon	6	450 €	2700 €
Mandoline	3	350 €	1050 €
Djembé	1	500 €	500 €
Percussions			
Vibraphone	1	6000 €	6000 €
Marimba basse	1	7000 €	7000 €
Claviers			
Clavier portable	2	2000 €	4000 €
Informatique			
Logiciel	10	200 €	2000 €
Petit matériel			
Pupitres, Micro, Liste CD			3010 €
		TOTALTTC	41 860 €

*Fait à Nice le 27/09/2006
Le Directeur Général
Roger Brun*

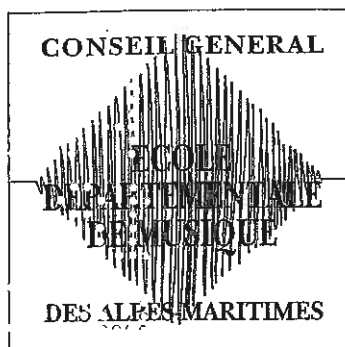


38, rue de la Santoline, cité des Moulins, bât. 38, esc. 48 - 06200 NICE
Tél. : 04 93 83 60 40 - Fax : 04 93 83 31 83

BREIL-SUR-ROYA / CARROS / CLANS / COURSEGOULES / GILETTE / GUILLAUMES / ISOLA / LANTOSQUE / PUGET-THENIERS

ROQUEBILLIERE / ROQUESTERON / ST-CEZAIRE-SUR-SIAGNE / ST-ETIENNE-DE-TINEE

ST-MARTIN-VESUBIE / STSAUVEUR-SUR-TINEE / ST-VALLIER-DE-THIEY / SOSPÈL / TENDE / THORENC / VALBERG / VALDEBLORE / VILLARS-SUR-VAR



Budget prévisionnel Plan de financement

Dépenses

Postes budgétaires	Montants
Devis instruments et matériel divers	35 000 €
TVA	6 860 €
TOTAL	41 860 €

Recettes

Sources	Montants
Subvention Conseil Régional 50%	17 500 €
Subvention Conseil Général 30%	10 500 €
EDMAM 20%	7 000 €
DGE 2,1%	1000 €
Avance TVA	5 860 €
TOTAL	41 860 €

Fait à Nice le 27/09/2006

Roger BRUN

Directeur Général



38, rue de la Santoline, cité des Moulins, bât. 38, esc. 48 - 06200 NICE
Tél. : 04 93 83 60 40 - Fax : 04 93 83 31 83

BREIL-SUR-ROYA / CARROS / CLANS / COURSEGOULES / GILETTE / GUILLAUMES / ISOLA / LANTOSQUE / PUGET-THENIERS

ROQUEBILLIERE / ROQUESTERON / ST-CEZAIRE-SUR-SIAGNE / ST-ETIENNE-DE-TINEE

ST-MARTIN-VESUBIE / ST-SAUVEUR-SUR-TINEE / ST-VALLIER-DE-THIEY / SOSPEL / TENDE / THORENC / VALBERG / VALDEBLORE / VILLARS-SUR-VAR